Bulletin œcuménique

FEVRIER 1977 NUMERO 1 PARAIT 8 FOIS PAR ANNEE

interrogation

"L O U I S E"

Tous les peuples confrontés à de rudes conditions d'existence, tels ceux qui vivent au froid comme les Esquimaux et les Tibétains, sont, paradoxalement, des peuples souriants, ainsi que le constate Jean Malaurie. C'est à la fois une parade aux adversités et une invite aux relations humaines, car ceux qui ne réagissent pas et qui manquent de courage se recroquevillent. Ils ne tiennent pas longtemps le coup dans le froid, dans la solitude.

Et nous, dans nos "déserts"sociaux, "nous vivons dans un monde newtonien avec la physique d'Einstein et la logique de Frankenstein" (David Russel). Bien que nous vivions dans un monde qui sécrète l'insécurité, les misères, les luttes, les souffrances, les violences - tous sentiments et réalités qui passent aujourd'hui hélas pour des lieux communs -, comment se retrouver, échanger et redécouvrir des formes de relations humaines plus simples, plus dépouillées, plus riches ? Retrouverons-nous cette richesse du sourire des peuples dits primitifs que nous avons trop tendance à ignorer dans notre vie quotidienne ? Ce sourire qui, pourtant, "enrichit celui qui le reçoit, sans appauvrir celui qui le donne".

Evidemment, tout n'est pas simple. Mais avez-vous essayé de prononcer le mot "louise" devant votre miroir ? Faites-en l'expérience... C'est un point de départ qui peut favoriser votre disposition au sourire. Mais n'en restez pas là ! Réalisez à quel point un visage souriant, ouvert, peut réjouir votre entourage, ceux que vous rencontrez. Il doit bien entendu traduire une attitude devant la vie (loin de moi l'idée d'un "sourire électoral" sans racines profondes). Si chacun s'y mettait sérieusement, beaucoup de choses pourraient changer, d'abord imperceptiblement. Mais l'exemple ferait boule de neige. Aussi, mon seul voeu pour cette année 1977 sera-t-il que vous pensiez toujours à ... "louise" !...

Bernard Grangier

EIRENE
Service chrétien
international pour la paix
Comité suisse
Boîte postale 12, 2013 Colombier
CCP: 23-50 46

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP: 17-77 86

GVOM
Groupe volontaires
outre-mer
Chemin des Cèdres 5
CH-1000 Lausanne 9
CCP: 10-209 68

VERS UNE NOUVELLE JUSTICE

Il y a huit mois, je rentrais d'un séjour aux Indes.

Choc d'une situation du Tiers-Monde où les problèmes vous sautent à la gorge : population, développement, santé, nutrition, chômage... Autant de questions posées à l'échelle d'un peuple de 800 millions d'habitants; la vie et la mort à chaque carrefour. Emerveillement aussi devant un peuple noble, d'une beauté ancestrale, d'une sagesse spirituelle communicative.

Ces deux mois passés là-bas, je les ai partagés avec des amis venus des quatre coins du monde : Asie, Afrique, Amérique; nous étions quelques Occidentaux, constamment remis en question par les autres. Deux mois de recherche et d'enrichissement mutuels.

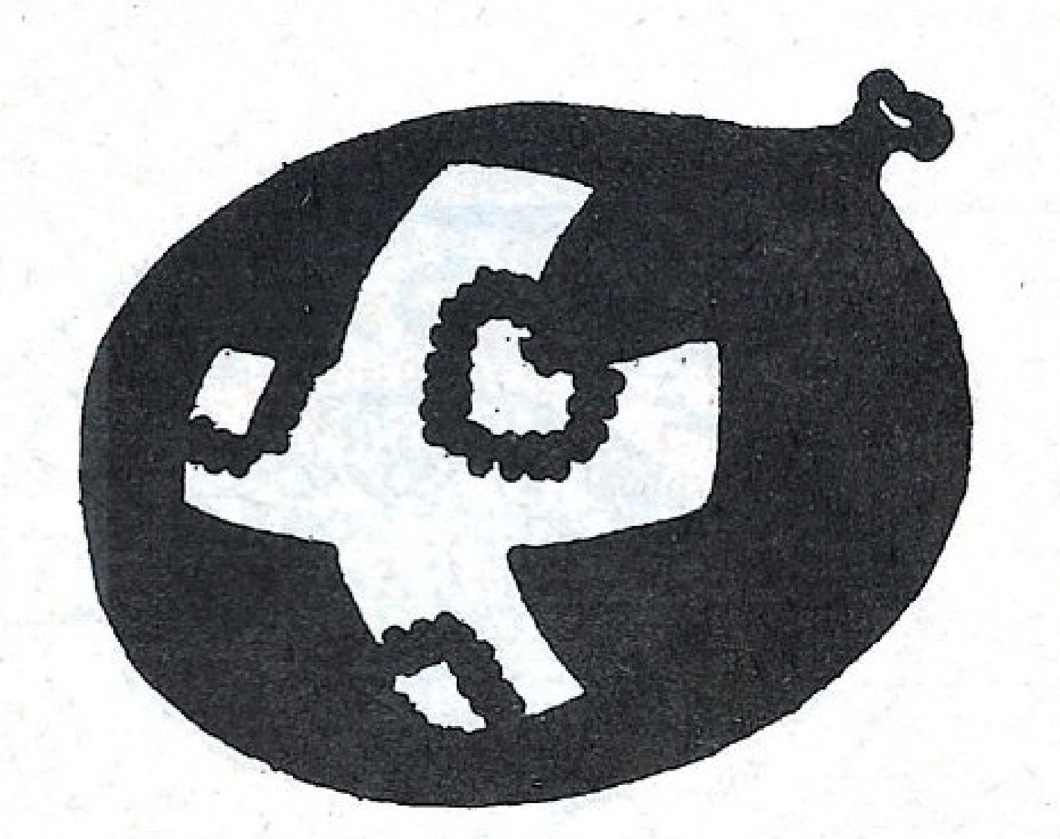
Je voudrais transmettre ici l'appel précis et exigeant de ces amis du Tiers-Monde qui luttent pour une nouvelle justice. Aujourd'hui, l'un d'entre eux est en prison, d'autres sont menacés journellement. J'entends encore leurs voix : Si vous voulez vraiment être nos amis, vous les Occidentaux, vous devez nous aider à créer dans le monde une nouvelle justice entre les peuples. Nous ne vous demandons plus de venir chez nous, nous n'avons plus besoin de vous. Pas même comme partenaires ou comme conseillers. Nous ne vous demandons plus d'aide matérielle, nous n'avons plus que faire de votre argent, nous nous débrouillerons bien tout seul , même si notre développement ne ressemble pas au vôtre... La seule chose que nous attendons de vous, c'est que vous vous mettiez au travail chez vous, à tous les échelons (information, action politique, contacts avec l'économie, etc.), pour promouvoir entre vos pays capitalistes et nos régions en développement une relation nouvelle, vraiment juste et humaine. C'est chez vous que vous devez lutter. Alors seulement, nous pourrons nous regarder dans les yeux. Alors seulement, nous pourrons commencer de croire en vos bonnes intentions.

Et je leur répondais : "Ce que vous nous demandez là, c'est le plus difficile ! Nous avons peu de moyens et toute notre existence occidentale repose sur l'ordre actuel ! En rentrant en Suisse, quand je dirai : ce n'est plus de l'argent, ni même des experts ou des missionnaires qu'il faut envoyer là-bas, ils n'en veulent plus !, tout le monde applaudira. Mais quand j'ajouterai : ce qu'il faut faire maintenant, c'est travailler à un nouvel ordre économique et politique dans le monde où nous ne serons plus les maîtres, alors là, je serai traité de communiste dangereux et relégué parmi les "marginaux, gauchistes de tout poil"...

Je reste là, avec au coeur cette question massive, en quête d'un moyen et d'un lieu d'intervention efficaces. Comment sensibiliser l'opinion publique à la vraie dimension de ces problèmes ? Comment répondre à l'attente de nos amis du Tiers-Monde qui comptent sur nous ? L'engagement politique personnel est-il suffisant ? Qui nous aidera à instaurer une économie qui ne soit ni le capitalisme libéral dont le seul moteur est le profit, ni un régime étatique écrasant les libertés ? Sommes-nous prêts, nous-mêmes, à des sacrifices importants, conséquence indispensable à une nouvelle justice ?

La recherche est en cours.

Ph. Roulet



Suisse 76-77 : LOGEMENT

INCOHERENCE DU CONSEIL FEDERAL

Point n'est besoin de dire ici l'importance du logement dans la vie des individus, comme des familles; la part qu'occupe le loyer dans le budget ménager; les placements et spéculations que font les possesseurs de capitaux dans l'immobilier.

Le Conseil fédéral, répondant à l'initiative "pour une protection efficace des locataires" lancée par le Mouvement populaire des familles et les associations de locataires , constate que le problème du logement est loin d'être réglé dans notre pays. Et ceci malgré le nombre élevé d'appartements libres. C'est ainsi que dans son message, le Conseil fédéral fait remarquer que :

- *"60 % des logements vacants sont des logements en propriété par étage" (donc à vendre et non pas à louer);*
- *"les logements vacants sont en grande partie de petits logements n'entrant pas en ligne de compte pour des familles";*
- *"une partie considérable des anciens logements devenus vacants à la suite du départ d'ouvriers étrangers, laissent en conséquence si fortement à désirer quant à leur entretien et à leur confort, qu'ils ne trouvent plus preneurs" (une reconnaissance des conditions déplorables du logement des travailleurs étrangers ?);*
- *"la grande partie des logements vacants est constituée par des logements nouvellement construits et qui sont très chers";*
- *"dans les centres, des logements à prix abordables continuent d'être rares".*

Ce constat, heureusement lucide, fait par les autorités du pays est depuis longtemps connu des associations de locataires et du milieu populaire qui font quotidiennement l'expérience des abus commis au nom de la liberté de commerce dans le secteur locatif. Des exemples ? Alors que le taux hypothécaire est à la baisse, il arrive encore que des hausses de loyers soient appliquées par des régisseurs-propriétaires... en vertu de la hausse du taux de l'intérêt ! Avez-vous une famille à loger et cherchez-vous un logement de quatre pièces... vous aurez du mal à en trouver un qui corresponde à vos moyens financiers !

Si le Conseil fédéral est lucide sur le constat, il est totalement incohérent dans la solution qu'il propose : continuer le régime de protection contre les abus instaurés en 72 et qui n'a jamais donné satisfaction aux locataires et à leurs organisations.

Alors que dans certains pays, (Belgique, Pays-Bas, Autriche), la fixation des loyers est sous contrôle gouvernemental, les autorités fédérales préfèrent laisser un droit aussi fondamental que le logement au marché de la liberté de commerce. Comme si l'on pouvait considérer le logement comme une marchandise !

Antoine Queloz

pour information :

Genève — **ASLOCA :** 20, promenade Saint-Antoine, 1204 Genève - tél. 022 - 21 53 03

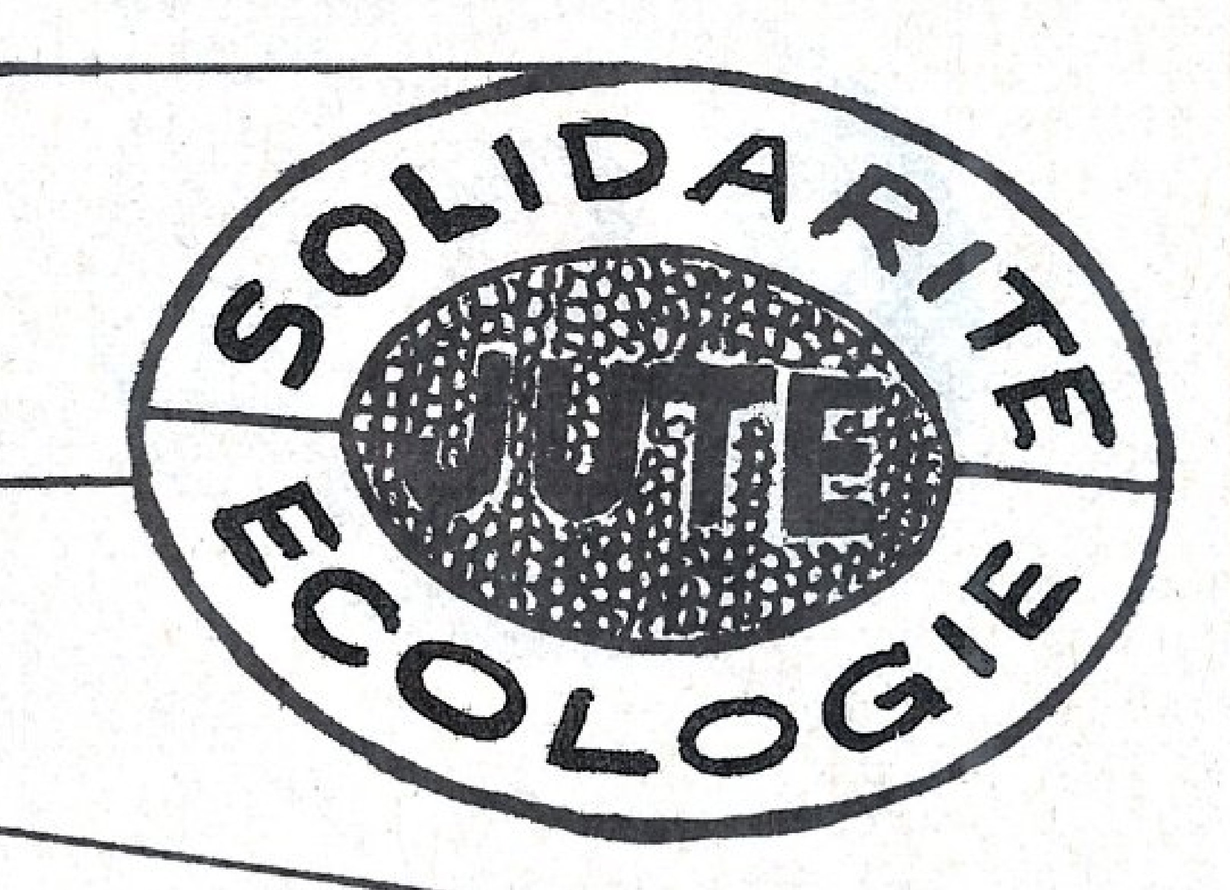
Vaud — **AVLOCA :** 28 bis, rue de la Borde, 1018 Lausanne, tél 021 - 37 12 12 (2 lignes).

Fribourg — **Association fribourgeoise pour une politique sociale du logement :** case postale 703, 1700 Fribourg.

Valais — **Association valaisanne des locataires :** case postale 3006, 1951 Sion.

Jura — **Association des locataires :** 36, rue de l'Hôpital, 2800 Delémont / 6, rue Mercier, 2740 Moutier

ACTION JUTE



JUTE

fibre naturelle (utilisée pour faire des sacs, des cordes, la trame des tapis) dont la production mondiale stagne sous la sévère concurrence que lui livrent les multiples produits synthétiques envahissant notre monde quotidien.

SOLIDARITE

dans leur effort d'émancipation

dans un pays très pauvre, dominé par une couche de privilégiés, liée à l'armée, bloquant les indispensables réformes (par ex. la réforme agraire), qui permettraient aux masses paysannes de se libérer de la misère et de l'oppression.

SOLIDARITE

avec des groupes de femmes

(de couche populaire) du Bangladesh, organisées en coopératives, à qui ont été commandés 40'000 sacs à commissions en jute, faits main.

Pour participer à cette action avec NOS *MOUVEMENTS dans votre localité...une adresse:*

Action-Jute, c/o Déclaration de Berne
C.P. 97 - 1000 Lausanne 9
Tél. 021/ 22.32.19

" SAISONNIER AUJOURD'HUI " :

un livre blanc est paru

Le nombre des travailleurs saisonniers occupés en Suisse a brutalement diminué avec la crise. Mais la condition du saisonnier n'a pas changé fondamentalement. Le Comité pour l'abolition du statut du saisonnier (CASS), à Genève vient de publier un "livre blanc" dont le premier intérêt est de rappeler cela.

Intitulé "Saisonnier aujourd'hui", ce petit ouvrage fait un inventaire critique de quelques textes et faits apparus à la faveur de la crise : directives de l'OFIAMI pour la protection prioritaire des travailleurs indigènes, avenant à la Convention collective nationale de la maçonnerie et du génie civil concernant les prestations de chômage, apparition des contrats de travail limités à trois mois, etc.

La plupart des travailleurs saisonniers étant occupés dans l'industrie de la construction, le CASS livre dans sa brochure une analyse de la situation économique dans ce secteur en pleine "restructuration". Pour le CASS, en effet, "la défense de ceux qui sont le plus touchés par la crise (les saisonniers), s'inscrit dans la défense de tous les travailleurs atteints dans leurs conditions de travail".

On peut se procurer "Saisonnier aujourd'hui" - livre blanc, pour le prix de fr. 5.-- auprès du CASS, case postale 158 - 1211 GENEVE 4

Le transport en commun est plus rationnel.

Des statistiques relatives à la circulation automobile prouvent que les voitures particulières sont occupées – en moyenne – par 1,5 personne. Il faut donc comme le montre l'image, 100 voitures particulières pour transporter 150 personnes! Un autobus articulé (voir illustration) transporte lui, 157 passagers dont 42 assis. En ce qui concerne la surface de rue occupée – c'est flagrant: les voitures particulières placées en file, avec 1 mètre de distance entre chaque véhicule, constituent une colonne de 500 mètres. Quand la circulation est «fluide» la distance est en moyenne de 10 mètres! cela donne alors une file longue de 1,5 km.

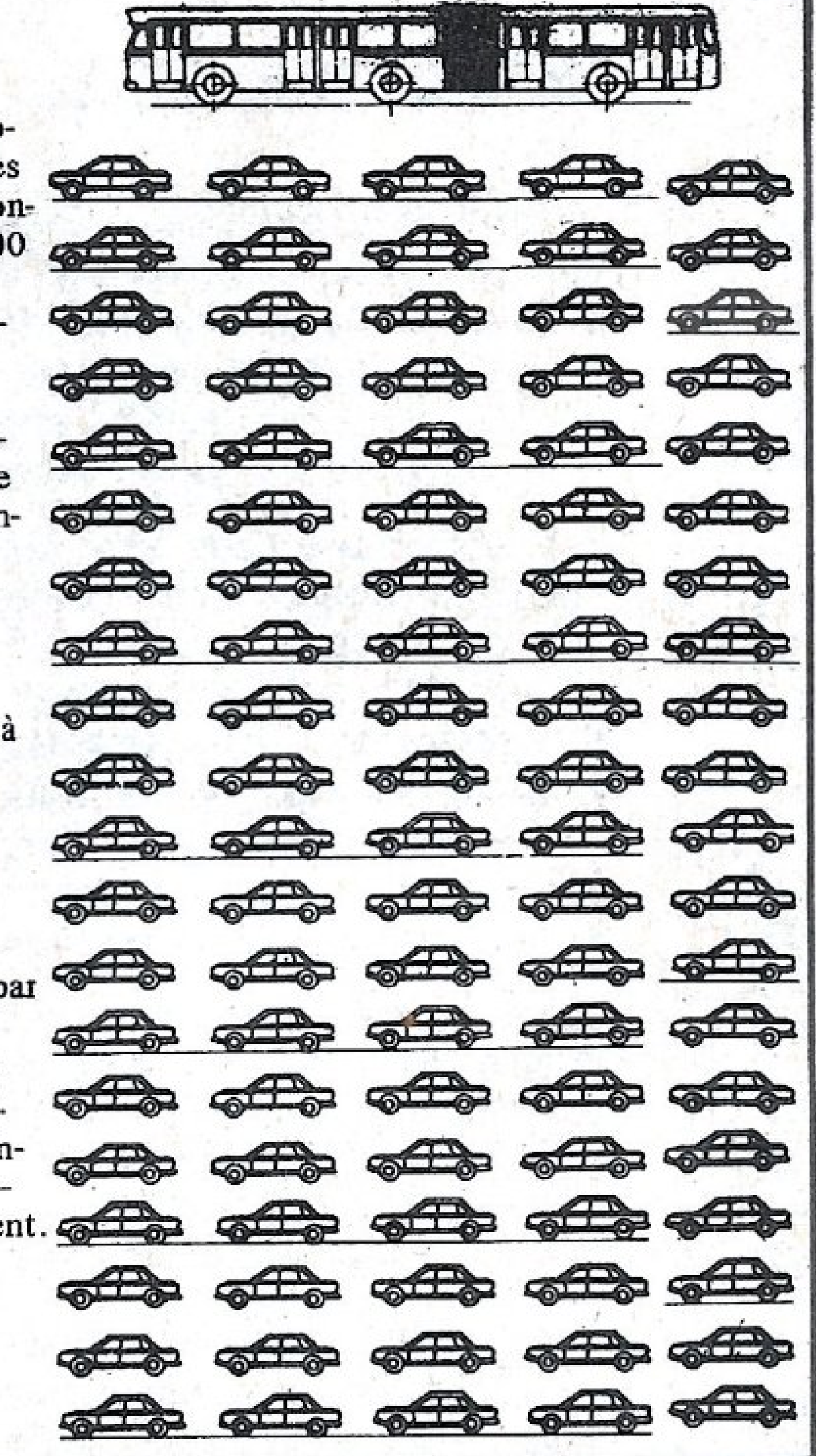
L'autobus articulé occupe la place de 3 à 4 voitures (voir illustration).

En ce qui concerne la pollution de l'air (tous les chiffres sont considérés comme sérieux par les experts!):

Par personne transportée – les 100 voitures particulières polluent l'air 1400 plus par leur oxyde de carbone et 100 fois plus par leurs hydrocarbures qu'un autobus articulé équipé d'un diesel avec "post combustion".

Conclusion: Le transport public en commun est plus rentable sur le plan de la place – sur le plan de la protection de l'environnement. En ce qui concerne les frais, le véhicule de transport coûte beaucoup moins qu'un véhicule privé!

(extrait d'un tract diffusé à Winterthour adaptation J.H.D.)



PANDA - NOUVELLES (DEC. 76)

RDA : nouvelle protestation

"J'ai l'impression que l'acte du pasteur Brüsewitz a fait déferler comme une vague les soucis de longue date accumulés dans nos paroisses" a déclaré l'évêque Johannes Hempel qui depuis 71 se trouve à la tête de l'Eglise évangélique luthérienne de Saxe en Allemagne démocratique. Dans son allocution devant les synodaux réunis mi-octobre 76 à Dresde, il a fait l'analyse de la situation des chrétiens en RDA et de leurs réactions à la suite du suicide par le feu du pasteur Oskar Brüsewitz à Zeitz, le 18 août 76 (voir Interrogation 6/76, p.5 et 8/76, p.5).

Selon Hempel, les paroisses font deux reproches à la direction de leurs Eglises (il existe en RDA huit Eglises régionales qui constituent la Fédération des Eglises protestantes en RDA) : les chrétiens dans les paroisses ne sont pas suffisamment mis au courant des événements et del'évolution de la situation les concernant. D'autre part, ils reprochent à leurs dirigeants "d'être trop diplomates avec l'Etat".

Que la mort du pasteur Brüsewitz n'ait pas seulement préoccupé les autorités ecclésiastiques et les paroisses, mais aussi les autorités de l'Etat en faisant surgir de manière brûlante la question des relations Eglise-Etat semble être indiqué par le fait que, de tous les télégrammes de félicitations reçus par Erich Honecker à l'occasion de son élection au poste de Président du Conseil d'Etat, seuls ceux venant de Moscou et de la Fédération des Eglises protestantes en RDA ont été publiés in extenso et avec éclat sur la première page des journaux de la RDA.

(soepi)

Orthodoxes: vers un nouveau concile

Quelque 30 évêques orthodoxes de 13 pays ont unanimement adopté , lors de la lère Conférence panorthodoxe préconciliaire qui s'est terminée le 29 novembre dernier à Chambésy, un ordre du jour en 10 points pour le Grand Concile de l'Orthodoxie qui pourrait se tenir d'ici quelques années. Ce sera la première fois depuis le Concile de Nicée en 787 que les Eglises orthodoxes se réuniront à ce niveau.

L'ordre du jour du Concile sera le suivant :

1 la diaspora orthodoxe (orthodoxes disséminés et les implications canoniques)
2 le bien-fondé de l'autocéphalie (=pleine indépendance à accorder à une Eglise orthodoxe jusqu'ici sous la juridiction d'un patriarcat)
3 le bien-fondé de l'octroi de l'autonomie à une Eglise orthodoxe qui reste cependant dépendante d'un patriarcat
4 l'ordre de préséance des Eglises dans leur intercession liturgique
5 le nouveau calendrier (quelques Eglises orthodoxes vivent encore selon le calendrier de Julien alors que la majorité a opté pour le calendrier de Grégoire)
6 les empêchements au mariage
7 une adaptation des prescriptions sur le jeûne aux besoins d'aujourd'hui
8 les relations entre l'Eglise orthodoxe et les autres Eglises chrétiennes
9 l'orthodoxie et le mouvement oecuménique
10 la contribution des Eglises orthodoxes à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité et d'amour entre les peuples et à la suppression des discriminations raciales.

(soepi)

SUISSE

Coopération et développement

Au début de cette année 77 ont peut affirmer que la coopération technique suisse se porte mieux que jamais, et cela malgré l'échec qu'a signifié le refus par le peuple du crédit à l'IDA en juin dernier. En effet, la coopération technique suisse est maintenant légitimée par une loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale qui n'a été mise en question par personne, même pas par les adversaires nationalistes de l'IDA et par un message du Conseil fédéral qui compte parmi les meilleurs publiés dans ce domaine. Le nouveau crédit de programme pour la coopération technique a en outre facilement passé le cap du Conseil national en décembre.

Si l'aide financière et l'aide multilatérale de la Suisse servent souvent directement nos intérêts économiques et industriels, ce n'est pas le cas pour la coopération technique. Cette dernière sert nos intérêts indirectement en ce sens qu'elle contribue à améliorer l'image de la Suisse dans le monde, ce dont notre pays a un urgent besoin d'ailleurs, soit pour sa position dans les négociations internationales, soit pour les intérêts d'exportation des industries.

En 76, le peuple suisse ne s'est pas prononcé - il est important de le rappeler constamment - que sur un aspect de notre aide multilatérale.

J.M.

Eglise coréenne et droits de l'homme

"Les chrétiens ne peuvent soutenir sans réserve un gouvernement uniquement dans l'intérêt de la sécurité. Les gouvernements se doivent de répondre aux aspirations légitimes de la population et nous croyons que les gouvernements démocratiques qui suscitent la confiance sont les meilleurs garants du bien-être du peuple et de la sécurité nationale ", a déclaré la Consultation internationale tenue du 25 au 27 novembre 76 à Séoul, sous les auspices du Conseil national des Eglises de Corée, sous le thème : "Sécurité nationale, droits de l'homme et paix."

Cette consultation a revêtu une importance particulière vu la situation de la République de Corée où le gouvernement viole les droits de l'homme au nom de la sécurité nationale et où des chrétiens ont pris la tête de la lutte pour la protection de ces droits.

Dans une déclaration adoptée par la consultation, il est dit notamment que les "droits de l'homme ne concernent pas seulement la protection par des lois justes et impartiales des droits de l'individu, mais impliquent une transformation continue de la "société", et que "la liberté, l'égalité et la participation du peuple aux décisions sont les fondements nécessaires à une société démocratique et que les gouvernements qui inspirent la confiance en protégeant les droits de l'homme sont les meilleurs garants du bien-être du peuple et de la sécurité nationale."

Notant que pour de nombreux chrétiens "la fidélité à l'Evangile les a conduits à un engagement plus profond pour la défense des droits de l'homme", la Consultation a réaffirmé sa confiance " dans l'intégrité de ceux qui ont souffert pour s'être consacrés aux droits de l'homme et à la justice sociale."

(soepi)

EGLISE ET ETAT EN INDE

Un groupe d'ecclésiastiques appartenant aux Eglises du Kerala (Inde) ont décidé de fonder une association pour la sauvegarde des droits de l'homme en Inde, à la suite de l'"abrogation complète des libertés civiles et des droits démocratiques", après la proclamation de l'état d'urgence du 26 juin 1975.

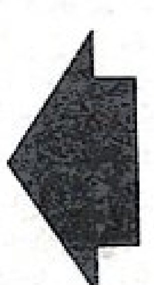
Ils affirment dans une résolution publiée mi-décembre, que "partout où les droits humains sont supprimés ou violés par le gouvernement, les Eglises ont le devoir de travailler à la défense de ces droits, surtout à l'égard des opprimés. Nous sommes persuadés que toute la question de la mission de l'Eglise est inséparable de ce problème. Nous demandons donc instamment aux Eglises d'oeuvrer pour les droits des peuples de l'Inde à participer à leur propre développement."

La résolution attire l'attention sur l'arrestation et la détention sans jugement de milliers de personnes pour des raisons politiques, sur la restriction des droits fondamentaux et de la liberté d'expression et sur la suppression des réunions publiques et des manifestations pacifiques.

La résolution déplore également une tendance, de la part des Eglises, à soutenir ouvertement le gouvernement "par loyauté indéfectible" envers le parti au pouvoir, ce qui, selon la résolution, "frise l'idolâtrie". Cependant, il y a dans l'Eglise de l'Inde, une voix dissidente qui "nous pousse à lutter pour les pauvres et les opprimés dans l'Eglise et en dehors d'elle."

(soepi)

Argentine



HITLER DANS LES CASERNES

Une brochure stupéfiante de 68 pages reproduisant des discours d'Hitler est diffusée depuis quelques mois dans les milieux militaires d'Argentine et on connaît avec certitude un cas où elle l'est dans une école secondaire de Buenos-Aires. Il y a tout lieu de rapprocher ce type de propagande à celle qui est faite pour l'idéologie de la sécurité nationale.
Et quelle propagande ! Nous avons eu cette brochure entre les mains : la couverture représente une photo d'Hitler en pied; le titre en est "Mes ennemis sont les tiens"; elle est éditée par la "Bibliothèque de formation doctrinale"; sous le titre on lit : "édition en hommage au 87e anniversaire de la naissance du Père de l'Occident". Dans le texte on relève des affirmations de ce genre : "chaque jour grandit le prestige du Führer dans les générations nouvelles (...) Personne n'a comme lui lutté contre les forces de la sous-humanité (...) Personne n'a, comme lui, été aimé des travailleurs (...) le monde commence à comprendre qu'Hitler seul est la définition", etc, etc.

I.C.I.



OUGANDA

DES CHRETIENS VICTIMES DE LA REPPRESSION

D'après les informations concordantes, le journaliste John Serwaniko est mort au début du mois d'octobre à la prison militaire de Naguru, près de Kampala, au terme de six semaines de détention. Il était rédacteur en chef de "Muno", seul quotidien catholique d'Afrique, dont les bureaux avaient été fermés en août sur l'ordre du maréchal Idi Amin. Son prédécesseur, le P. Clément Kiggundu, avait déjà été tué par des soldats en 1974.

Quelques jours plus tôt, à Masaka, Mgr Clément Mukasa, avait été enlevé dans son Eglise par des hommes de la police secrète. Il était en train de célébrer une messe à la mémoire de Mme Theresa Janzizi-Bukenya, assistante à l'université de Makerere, dont le corps venait d'être retrouvé dans la rivière Sezima, près de Kempala. On ignore le sort du prêtre dont les vêtements ont été abandonnés au bord d'une route.

Tout cela confirme la poursuite de la politique de répression aveugle menée par le régime. On sait que le président Amin a fait l'objet recemment de plusieurs attentats manqués. Par ailleurs, diverses organisations religieuses - musulmanes et chrétiennes - se sont vues accusées de tenir des réunions de nature politique et de collecter des fonds à des fins non déterminées.

I.C.I.

flash - édito : LE TIERS MONDE EN 1976

L'ANNEE 76 A ETE POUR LE TIERS-MONDE celle où plusieurs portes ouvertes se sont fermées. La mort de Mao Tsé Toung marque la fin d'une époque pour la Chine. L'équilibre précaire entre la volonté d'un développement soutenu par les paysans et les ouvriers et les tendances à la bureaucratisation d'un appareil de parti semble s'être rompu. Sous un régime très dur, la société chinoise tendait néanmoins sous Mao vers un développement soucieux d'abord de la satisfaction des besoins matériels de toute la population. Mao disparu, le régime autoritaire demeure, mais l'espoir disparaît. Le nouveau gouvernement semble vouloir s'engager dans une évolution faite de déséquilibre entre industrie et agriculture, entre ville et campagne, entre élite et paysans. Une croissance économique effrénée, pareille à ce qu'ont tenté - sans succès - la plupart des pays sous-développés.

QUELQUES ESPOIRS CEPENDANT : l'Algérie a vécu durant l'année écoulée une expérience politique dont le degré de démocratie - mesuré non pas au nombre de partis inscrits, mais à la profondeur et à l'ouverture du débat - devrait faire pâlir les Suisses. Madagascar tente une expérience qu'il vaut la peine de suivre. On décèle une certaine ouverture politique au Sénégal. Le Bangladesh a provisoirement stoppé sa marche à la dérive. Aux Philippines, le dialogue est engagé entre rebelles musulmans et gouvernement central. Ce ne sont plus seulement les armes qui parlent. Au Moyen Orient une paix précaire s'est installée et tout le monde espère quelques pas positifs en 1977.

LA TANZANIE DU PRESIDENT NYERERE se bat dans des difficultés économiques telles que beaucoup de paysans mobilisés par le programme de développement communautaire voient leur échapper les fruits de leur engagement. Le programme des villages Ujamaa est stoppé. Sous l'influence de son ministre des finances et des experts de la Banque Mondiale, le pays s'engage dans la voie sans issue d'une politique axée presqu'exclusivement sur l'exportation des denrées qu'il produit - pour gagner des devises. Cela veut dire par exemple que la Tanzanie exporte du sucre - mais que dans les villages il n'y a pas de sucre dans les échoppes. Le travail en commun des paysans a été usurpé par les bureaucrates du parti. Quant aux étudiants, ils pensent moins à se mettre au service de leur pays qu'à devenir des personnes importantes. Or, ils seront les ministres de demain...

AU NIVEAU DES RELATIONS INTERNATIONALES, la situation n'est guère brillante. Il est vrai que la conférence de l'UNESCO à Nairobi (voir Interrogation No 8/76, p. 7) s'est soldée par le succès des tentatives de médiation des pays africains. Il n'y a pas eu de rupture : Israël a été admis dans le groupe des pays européens et le projet de déclaration sur l'information qui aurait pu justifier tous les gouvernements pratiquant la censure, n'a pas été accepté. Mais le dialogue nord-sud est bloqué, aucun progrès n'ayant été réalisé sur le problème du prix des matières premières et de l'endettement du Tiers-Monde. Sous la pression des USA et de la République fédérale allemande notamment, les pays industrialisés ont adopté une ligne "dure".

LE PEROU ETAIT UN DES SEULS PAYS A REGIME MILITAIRE dont on pouvait espérer une amélioration du sort de la population. Etant donné leur position dans un continent totalement dominé par les intérêts des USA, les militaires péruviens avaient réussi à tenir un équilibre entre pressions des multinationales américaines et développement du pays, unique en Amérique latine. Sous la pression du Fonds monétaire international et de la crise généralisée, ce régime se durcit constamment, au détriment des ouvriers, pêcheurs et des habitants des bidonvilles.

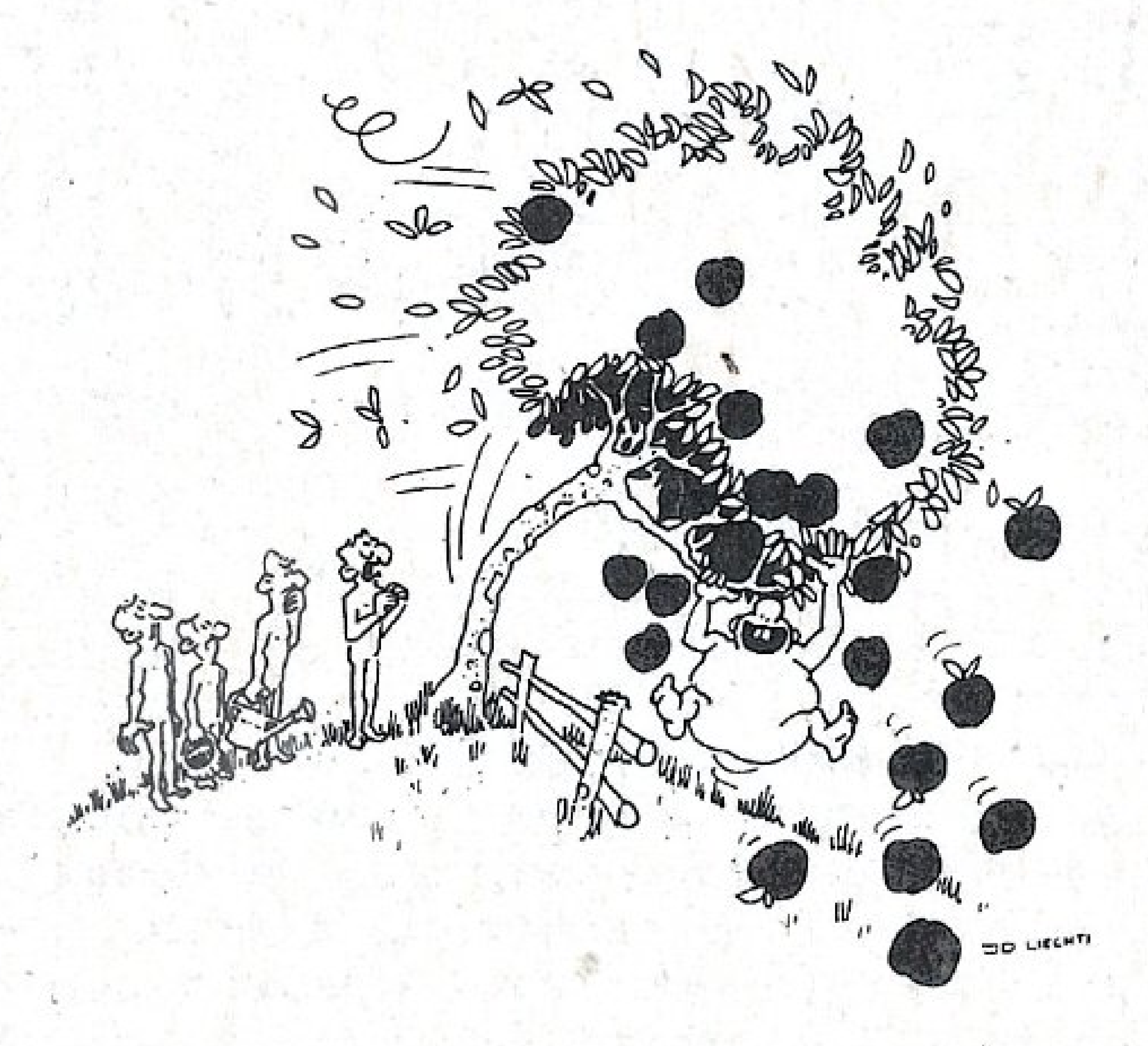
SI L'ON AJOUTE AU TABLEAU LES TACHES DE SANG d'Argentine, du Liban, de l'Afrique australe, les geôles chiliennes, uruguayennes, indiennes, les pratiques des "révolutionnaires" cambodgiens, la généralisation de la torture et de l'emprisonnement des opposants politiques, on conviendra que l'évolution des événements en 1976 a porté de sérieux coups à l'espoir de voir s'améliorer à long terme le sort des centaines de millions de personnes vivant dans la misère.

Jacques Matthey

P.S. J'espère que personne ne me reprochera de ne pas avoir parlé d'Idi Amin Dada !

NOS DESSINATEURS - HUMORISTES

"A L'AFFICHE"



C'EST LE PARTAGE QUI EST SOUS-DEVELOPPE

NOUS VOULONS QUE ÇA CHANGE, ET VOUS?

FRÈRES SANS FRONTIÈRES
1700 Fribourg — 34, Grand'rue — Tél. 037 22 00 76

GROUPE VOLONTAIRES OUTRE-MER
1004 Lausanne — 5, Ch. des Cèdres — Tél. 021 37 34 21

EIRENE — Service chrétien international pour la paix
2013 Colombier — B. P. 12 — Tél. 038 41 35 94

Organismes chrétiens engagés dans des actions à l'étranger et en Suisse

M. Jean-Daniel LIECHTI

est le réalisateur d'une AFFICHETTE (en noir et rouge - 54,5 x 17,5 cm) destinée à faire connaître nos trois mouvements, auprès de qui elle peut être obtenue sur demande.

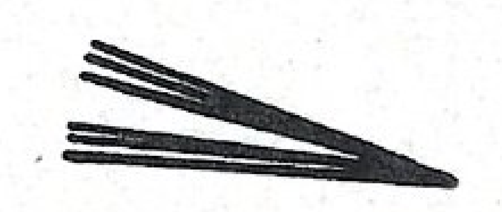
Une réduction à l'échelle ci-contre sera prochainement disponible en badge-autocollant.

M. Bernard BOLLI

a dessiné (très sérieusement cette fois!) le NOUVEAU GRAPHISME DES PAGES DE COUVERTURE de notre bulletin.



AU NOM DES TROIS MOUVEMENTS,
NOUS LES REMERCIONS DE LEUR PRECIEUSE COLLABORATION



POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ, LA PARUTION DE CE NUMÉRO A SUBI QUELQUE RETARD. LA SORTIE DES NUMÉROS SUIVANTS EN SERA REPORTÉE D'AUTANT.
NOUS NOUS EN EXCUSONS AUPRÈS DE NOS LECTEURS.

5 ans d'aide financière suisse

BILAN D'UNE POLITIQUE INTERESSEE

Il y a cinq ans, la Confédération accordait un crédit-cadre de 400 millions de francs suisses pour l'aide financière à des pays en voie de développement. Ce premier crédit-cadre est aujourd'hui épuisé. Voici une analyse de son utilisation par la Division du Commerce. *(1)*

Il apparaît clairement de l'analyse que nous avons faite que la Division du Commerce a utilisé ces crédits comme instruments de sa politique économique, dans le but de servir les intérêts propres de la Suisse. Elle n'a pas pris en considération l'effet de développement de ces moyens financiers, qui ont surtout renforcé les riches enclaves de béton et d'acier de certains pays du Tiers-Monde.

CREDITS FINANCIERS SUISSES DE 1971 A 1976

But		Montant en millions de francs suisses	Responsable
Crédits bilatéraux			
Inde	Crédit de transfert	24,75	DC
Inde	Station de transformation électrique	35	DC
Indonésie	Adduction d'eau	29	DC
Cameroun	Pont routier	6	DC
Bangladesh	Usine d'engrais	20	DC
Tunisie	Crédit de transfert	10	DC
Kenya	Ecole Hôtelière	12	CT
Népal	Construction de route	15	CT
Pérou	Amélioration du cheptel bovin	10	CT
Crédits multilatéraux			
IDA		130	DC
Banque asiatique de développement	Augmentation du capital	6,2	DC
	Fonds spécial suisse	20	DC
Banque africaine de développement	Souscription initiale	12,5	DC
	Fonds spécial suisse	12	DC
Banque interaméricaine de développement	Souscription initiale	18	DC
	Fonds suisse de développement	30	DC
	TOTAL	390,45	

* *DC : Division du Commerce du Département fédéral de l'Economie publique*
CT : Coopération Technique du Département politique fédéral

Ce qui suit est une analyse détaillée des 16 crédits mentionnés. Elle se base sur tous les messages, accords et résolutions parus depuis 1971 dans la Feuille fédérale et dans le Recueil des lois fédérales, ainsi que sur des recherches effectuées auprès de l'industrie privée.

---

(1) Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, la politique suisse de développement n'est pas entièrement du ressort de la Coopération technique (service du Département politique fédéral = ministère des Affaires Etrangères). Une grande partie de cette politique est déterminée par la Division du Commerce. Cette dernière, dirigée par M. Paul Jolles, dépend du Département de l'Economie publique, dont le nom indique clairement quelles sont ses préoccupations.
Jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la coopération au développement, les crédits d'aide financière étaient traités séparément de la coopération technique. A la session de décembre 1976 les Chambres fédérales auront à se prononcer sur un crédit de 298 millions dont 240 sont destinés à la Coopération technique et 58 millions à l'aide financière.
Même avec la nouvelle loi, la Division du Commerce continue à jouer un rôle important dans notre politique de développement (NdT)

Analyse des prêts

CREDIT DE TRANSFERT A L'INDE

24,75 millions, remboursables de la 12e à la 18e année, intérêt 1 % Resp. Div. du Comm.

Ce crédit ne peut être utilisé par l'Inde que pour acheter des biens d'investissement industriels en Suisse; c'est donc un crédit lié servant à pré-financer les exportations suisses. Il est combiné avec un crédit du même montant (24,75 millions), fourni par un consortium de banques suisses, au taux de 7,5 % et pour une durée de 12 ans. Le prêt de la confédération ne sert au fond qu'à diminuer le coût d'un crédit à l'exportation des banques, et n'est accordé que "pour autant que l'on parvienne à un accord entre le gouvernement indien et un consortium de banques suisses au sujet d'un crédit de transfert de même montant" (art.5 de l'accord).

Ce prêt est un accélérateur d'exportations ("achetez aujourd'hui, payez demain !") pour des produits suisses d'une valeur de 55 millions, et son octroi dépend de la bonne volonté des grandes banques.

STATIONS DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE EN INDE

35 millions, remboursable de la 10e à la 35e année, intérêt 1 % Resp. Div.du Comm.

Sert au pré-financement de biens d'équipement et de prestations de services pour trois stations de transformation électrique dans l'Etat fédéral d'Uttar-Pradesh (concerne uniquement les frais en devises étrangères). Les biens sont inventoriés en détail dans un protocole additionnel.

Brown Boveri livre par sa filiale "Hindustan Brown Boveri Ltd" les transformateurs d'intensité, démarreurs rapides à air comprimé, les parafoudres, etc... D'autres bien d'équipement sont livrés par "Transelectrik S.A. (Suède) "ASEA" (Suède/Bombay),"AEG/Telefunken" (RFA),"Alsthom" (F).

L'effet de développement est difficile à évaluer. C'est un fait que seuls 10 % de la population de l'Uttar-Pradesh peuvent s'offrir des biens industriels et des amenées d'électricité. Le secteur moderne urbain est pratiquement le seul à profiter de l'électrification, à quoi il faut ajouter quelques exploitations agricoles modernisées, en ce qui concerne l'irrigation.

PONT ROUTIER AU CAMEROUN

6 millions, remboursable de la 10e à la 50e année, intérêt 0,75 % Resp. Div.du Comm.

Est destiné au financement des frais en devises étrangères (importations) pour un pont routier au Cameroun, nommé "Pont de l'Enfance". Ce prêt de la Confédération a été demandé par "Enfants du Monde"(présidé par M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral), oeuvre d'entraide qui fournit 1,5 million.

La construction est réalisée par le bureau d'ingénieurs-conseils Colombi, Schmutz, Dorthe S.A. (Epalinges). C'est un pont militaire préfabriqué, en acier, livré par une maison suisse (choisie par "Enfants du Monde). L'expédition est assurée par une maison de transports suisse. Les travaux de génie civil sont exécutés par une entreprise camérounaise, car personne en Suisse ne s'y intéressait. Selon un protocole additionnel, le gouvernement camerounais devait soumettre la mise au concours à la Division du Commerce avant de la publier.

Effets de développement : Il existe sur le même fleuve un bac exploité commercialement par des personnes haut placées (on dit qu'il s'agit de la femme d'un ministre). C'est de là que vint la première opposition au pont. On se mit d'accord pour que le pont routier serve au trafic moderne (voitures, camions), tandis que les moyens de locomotion indigènes (carrioles, animaux, etc.) continueraient à emprunter le bac.

Ce pont est appelé du beau nom de "Pont de l'Enfance", parce qu'il devait permettre à mille familles pauvres, de quitter, avec leurs enfants, la région au sud du fleuve, trop peuplée, pour venir s'établir au nord. Mais cette réinstallation aura eu lieu avant la construction du pont !

En 1970, seuls 59 % des enfants camérounais d'âge scolaire allaient à l'école. Il y a un médecin pour 25'000 habitants et l'espérance moyenne de vie est de 41 ans. Dans ces conditions, est-il judicieux de dédier un pont à l'enfance, alors que les besoins vitaux minimum des enfants ne sont pas satisfaits ?

CREDIT D'EXPORTATION : Avance de moyens financiers avec laquelle un pays en voie de développement pourra payer à la Suisse des marchandises déterminées.

CREDIT DE TRANSFERT : Crédit à l'exportation accordé à l'avance à un pays en voie de développement pour l'achat de marchandises divers et non spécifiées

CREDIT MIXTE : Combinaison d'un crédit de la Confédération, sans intérêt, et d'un crédit bancaire à intérêt élevé.

CONSORTIUM BANCAIRE : Groupement de banques pour un crédit commun. Dans ce contexte, il s'agit toujours de grandes banques.

CONSOLIDATION DE DETTES : Au moment de l'échéance d'une dette, report de celle-ci par l'offre d'un nouveau crédit équivalent. Autrement dit délai pour des dettes échues.

ADDUCTION D'EAU POTABLE EN INDONESIE

29 millions, remboursable de la 10e à la 50e année, intérêt 1 % Resp. Div.du Comm.

Préfinancement des importations pour deux réseaux de distribution d'eau potable dans les villes de Cerebon et Jogjakarta sur l'île de Java. Les plans et les travaux d'ingénieurs, d'un montant de 2 millions de frs, ont été adjugés à "Alpin Consult" (raison sociale qui regroupe quatre entreprises : "Aegerter & Bosshard", "Emch & Berger" "Swisselectra", "Motor Colombus"; avec la participation de la SBS et de l'UBS). Le personnel est mis à disposition par "Motor Colombus" et "Emch & Berger". Les commandes de matériel n'ont pas encore été adjugées. Elle s'élèvent à environ un tiers de la somme totale. Il est question de "Von Roll" pour des tuyaux de fonte (4 millions) ainsi que de "Sulzer" pour les pompes et les vannes d'arrêts.

Effets de développement : Les deux villes se trouvent dans l'île de Java déjà industrialisée, où se concentre presque toute la richesse du pays et où s'entasse la population que l'exode rural a amené de tout l'immense archipel.

Les bidonvilles de ces deux villes ne bénéficieront pas de cette distribution d'eau financée par la Suisse. Dans le message du Conseil fédéral, il est dit au sujet de la ville de Jogjakarta : "On espère pourvoir 40 % de la population en eau potable publique jusqu'en 1980" (Message du Conseil fédéral du 17.9.73, par. 223). Une fois de plus les 60 % les plus pauvres sont laissés pour compte!

USINE D'ENGRAIS AU BANGLADESH

20 millions, remboursable de la 10e à la 50e année, intérêt 0,75 % Resp. Div.du Comm.

Participation à une usine d'engrais, dont le coût total est de 600 millions. D'autres prêts proviennent de l'IDA, de la Banque asiatique de développement, des Etats Unis, de l'Angleterre, de l'Iran, de la RFA. Ce projet est presque un projet multilatéral, répondant aux conditions requises par la Banque Mondiale.

Ce crédit doit être mis en relation avec la "Convention sur la reconnaissance de dettes" négociée simultanément par la Division du Commerce, selon laquelle le Bangladesh s'engage à reconnaître certaines dettes à l'égard de la

Suisse,datant d'avant la séparation d'avec le Pakistan,et à les payer plus tard (après accord sur la consolidation de dettes). Le crédit de 20 millions a servi de "hameçon" afin que le Bangladesh reconnaisse des dettes antérieures d'au moins 12 millions de Frs.

CREDIT DE TRANSFERT A LA TUNISIE

10 millions, remboursable de la 10e à la 15e année
sans intérêt Resp. Div.du Comm.

Crédit mixte combiné avec celui d'un consortium de banques suisses de 30 millions, dont les conditions sont les mêmes que les crédits à l'exportation (10 ans de durée, intérêt d' 1,5 % de plus que le taux pratiqué pour les bons de caisse).

Le total d'une valeur de 44,4 millions sert uniquement au préfinancement des marchandises livrées par la Suisse à la Tunisie. (Il est intéressant de le comparer aux exportations suisses vers la Tunisie en 1975, qui se sont élevées à 36 millions.)

Le crédit de la Confédération n'est accordé "que pour autant que soit conclu un accord entre le gouvernement tunisien et le consortium de banques suisses pour l'octroi d'un crédit de transfert complémentaire de 30 millions" (art.5 de la Convention).

Les conditions de ce crédit sont plus mauvaises que les crédits de transfert précédents, car la Confédération ne supporte que le quart au lieu de la moitié du crédit mixte total. Pas un mot dans le message du Conseil fédéral sur l'effet de développement qu'auront les marchandises financées par ce crédit.

ECOLE HOTELIERE AU KENYA

12 millions, durée 25 ans
intérêt 2 % Resp. CT/Sect.Afrique

Destiné à la construction d'une école hôtelière à Nairobi, d'une valeur totale de 15,4 millions. Le crédit est réparti en 7 millions pour les importations et 5 millions pour les frais locaux. Le Maison "Touristconsult S.A." à Bâle est chargée de la construction, de l'administration et de la coordination des travaux. La Coopération Technique (CT) paie en outre les frais d'administration de l'école. Environ un quart des aménagements hôteliers proviennent de notre pays, d'autres d'Italie, d'Allemagne et de Suède.

On peut considérer cette école hôtelière comme un préinvestissement quand on connaît les intérêts des investisseurs suisses au Kenya : la "SIFIDA Investment Co" à Genève participe à au moins dix hôtels au Kenya, l'African Safari Club" de Bâle en exploite d'autres. "Kuoni" et d'autres ont choisi le Kenya comme pôle d'attraction pour les touristes.

Effets de développement : La promotion du tourisme par la Confédération est une erreur d'un point de vue de politique de développement et a souvent été critiquée depuis 1973.

Les enclaves de tourisme n'ont aucune influence sur l'économie traditionnelle. La plupart des biens de consommations destinés aux touristes, tout comme les aménagements hôteliers, doivent être importés, ce qui charge la balance des paiements. Mais surtout l'influence du tourisme sur la culture doit être considérée comme négative à plusieurs égards. Une mince couche de la population, formée de ministres, de fonctionnaires et d'entrepreneurs, ainsi que des investisseurs étrangers bien sûr, s'enrichissent grâce à l'hôtellerie. L'on convient aujourd'hui que le tourisme dans une perspective d'aide au développement est une erreur.

CONSTRUCTION DE ROUTE AU NEPAL

15 millions, durée 50 ans
intérêt 0,75 % Resp. CT / Sect. Asie

Particpation de la Confédération à la construction d'une route de vallée dans la région de Jiri, pour les frais en devises étrangères et frais locaux.

Effets de développement : Cette route fait partie d'un projet de développement d'une vallée, conçu de manière exemplaire quant à son intégration et son adaptation aux conditions locales. Cette route n'ouvre pas seulement la vallée au trafic routier, mais elle développe aussi l'artisanat local, les écoles et services médicaux, ce qui doit avoir pour résultat d'enrayer l'exode rural. En outre, les travaux feront appel à des techniques simples et seront confiés à des habitants de la vallé e.

AMELIORATION DU CHEPTEL BOVIN AU PEROU

10 millions, remboursable de la 10e à la 20e année,
intérêt 2,5 % Resp. CT/Sect.Amérique latine

Au moins 7 millions de frs pour l'importation de 2000 génisses pour la reproduction, 2 millions pour la construction d'étables (frais locaux) et d'autres installations.

1750 vaches de race Holstein seront achetées aux USA ou en Argentine, car cette race est la mieux adaptée. Notre pays ne fournira que 250 têtes de race "Brown Swiss" pour la région de montagne; la soumission ne se fera qu'en 1977. L'Association suisse des éleveurs de bétail et les parlementaires qui lui sont proches ont critiqué l'achat de bétail ailleurs que chez nous, contraire aux intérêts des exportateurs suisses.

Malgré ces pressions, le Département politique fédéral ne changea pas d'avis. La Division du Commerce s'opposa d'abord à ce crédit.

Effets de développement : Ce crédit fait partie d'un projet d'élevage, poursuivi depuis de nombreuses années par la Confédération, dont le but essentiel est de promouvoir les coopératives d'élevage. Conçu à l'origine de manière intelligente, il est menacé depuis le putsch de droite de l'été 1976 par le gouvernement Bermudez, qui rejette les principes de la coopérative.

CREDITS MULTILATERAUX

IDA - 3e reconstitution du capital

130 millions, répartis en 3 tranches annuelles 1971/72/73

On a déjà beaucoup parlé de l'IDA (Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale) à propos des votations de juin 1976. (voir SOLIDAIRE N°25 et 26)

5/6 de tous les crédits accordés par l'IDA sont utilisés pour l'achat de marchandises aux pays industrialisés. De 1970 à 1975, (3e reconstitution du capital), la Suisse a fourni des marchandises et des prestations de service pour 36 millions de dollars (c.à.d. environ 100 millions de francs suisses) dans le cadre de projets de l'IDA. 80 % de ses contributions sont donc rentrées en Suisse.

BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

6,2 millions pour souscrire 150 actions lors de l'augmentation du capital

20 millions pour un Fonds spécial à buts multiples, c.à.d. une sorte de "guichet" pour des crédits plus avantageux aux pays les plus pauvres d'Asie.

La Banque asiatique de développement, tout comme le groupe de la Banque Mondiale, finance surtout l'achat des biens livrés par les pays industriels. L'économie suisse peut participer à toutes les soumissions de la Banque asiatique. Les pays industrialisés de l'OCDE ont, avec 54 % des voix une majorité absolue dans la Banque asiatique de développement.

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

30 millions pour l'ouverture d'un "Fonds suisse de développement pour l'Amérique latine".

18 millions comme complément au capital initial. La Suisse peut ainsi participer à toutes les soumissions.

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

12,5 millions, non remboursable, sans intérêt

pour l'adhésion au Fonds spécial pour le développement en Afrique, un autre "guichet" pour des crédits à conditions de faveur, pouvant être accordés aux pays plus pauvres d'Afrique.

12 millions au Fonds africain de développement pour la création d'un "Fonds spécial suisse pour l'Afrique".

Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales

(Du 19 mars 1976)

Art. 5

Buts

[1] La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.

[2] Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés. Elle encourage notamment:

a. Le développement rural;

b. L'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale;

c. La promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale;

d. La création d'emplois;

e. La recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.

Conclusions

1. Le premier crédit-cadre de l'aide financière de 400 millions est aujourd'hui presque épuisé (restent 9 millions) Il a été réparti en 16 projets, et utilisé en 5 ans.

2. Des 16 crédits, 9 prêts ont été octroyés sous forme bilatérale (d'Etat à Etat), ce qui représente 41 % du crédit-cadre. Le reste a été accordé au groupe de la Banque Mondiale et à des banques régionales de développement, donc sous forme multilatérale.

3. Des 9 crédits bilatéraux, 6 ont été préparés par la Division du Commerce et 3 seulement par la Coopération Technique. Dans tous les projets bilatéraux pris en charge par la Division du Commerce, des intérêts de l'industrie suisse étaient aussi en jeu.

Ou bien ces crédits servaient de pré-financement pour l'achat de marchandises suisses, dans le but d'accélérer les exportations, grâce au bon principe "Achetez aujourd'hui, payez demain " ! Ou bien ils étaient utilisés comme "hameçons" dans le cadre de négociations économiques.

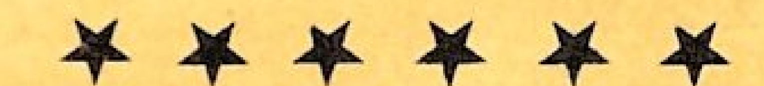
Est-ce un hasard si une part importante de ces 6 crédits a été dépensée en Suisse ? Pour ces 6 crédits de la Division du Commerce les objectifs de développement passaient nettement à l'arrière-plan.

En revanche, 3 prêts pris en charge par la Coopération Technique (équivalant à une somme de 25 millions seulement, 6 % du crédit-cadre) s'inscrivent clairement dans une perspective de développement.

4. 7 sur les 9 prêts bilatéraux (les 6 de la Division du Commerce et 1 de la Coopération Technique) ne servent pas en priorité les intérêts des couches les plus pauvres de la population, mais plutôt ceux du secteur moderne (les enclaves d'acier et de béton que constituent les centres modernes). L'analyse détaillée le montre, 5/6 des moyens bilatéraux mis en oeuvre ne correspondent guère aux principes et buts de la Loi fédérale sur la coopération au développement, entrée en vigueur entre-temps (voir encadré, art.5). Une aide au développement qui ne réduit pas les disparités socio-économiques - le noeud du sous-développement - est contre-productive.

5. En ce qui concerne les prêts multilatéraux de la Suisse, une analyse claire est impossible, car les contributions suisses se mélangent à celles des autres pays. Mais la participation suisse aux banques de développement a en tous cas un intérêt économique, puisque des crédits des banques multilatérales reviennent en Suisse pour des achats de biens.

6. La Division du Commerce a utilisé le crédit-cadre d'aide financière comme un des moyens de réaliser sa politique économique étrangère. Or, cet objectif n'est pas prévu par la Loi fédérale sur la coopération au développement. Au cours des ans, la Division du Commerce a protégé comme un secret d'Etat toutes les liaisons entre chacun de ses projets et les intérêts de l'économie privée. La Division du Commerce donne à l'"aide au développement" un sens tout différent que la plupart de ceux qui en sont partisans, bien qu'elle s'efforce toujours d'avancer des motivations caritatives.. Du point de vue d'une aide au développement solidaire, sa politique ne mérite aucun appui.



Postulats pour l'aide financière

1) Principe : Pas de nouveaux crédits d'aide financière jusqu'à ce que la conception d'ensemble ait été clarifiée. Ce n'est plus la quantité, mais la qualité qui doit être au premier plan.

2) Application : Les critères de politique de développement (satisfaction des besoins essentiels des plus pauvres, éducation à compter sur ses propres forces, self-reliance) doivent passer au premier plan. Des techniques intermédiaires doivent être utilisées, même lorsqu'elles ne coïncident pas avec les intérêts de nos exportations.

3) Responsabilité : La responsabilité de tous les crédits financiers bilatéraux et multilatéraux doit (comme cela est à présent prévu)incomber au service de la Coopération Technique : les projets doivent être choisis en fonction de critères de développement, conformément à la loi fédérale (art. 2 et 5 encadré).

4) Sélection : Pas d'aide financière aux gouvernements qui préservent les privilèges des classes supérieures.

5) Transparence : Les fournitures en provenance de la Suisse (exécutées ou projetées) doivent être rendues publiques.

6) Intérêts économiques : Le financement des exportations par la Confédération doit être séparé de l'aide au développement. Si la Confédération cherche à promouvoir les exportations, elle doit tenir compte du degré d'endettement des divers pays en voie de développement.

Rudolf Strahm
Secr. DB, Zürich

Des tirés à part de ce dossier (en français ou en allemand) peuvent être obtenus à la Déclaration de Berne
Case postale 97, 1000 Lausanne 9, Tél: (021) 22 32 19

FSF : ils sont partis ...



- Alain Tollu, infirmier, et son épouse Cécile, née Bonnard, infirmière, le 9 janvier 1977, de Locquéneau, (Bretagne) et Sierre (Valais) pour : l'"Equipe médicale, Huaquillas, El Oro, Equateur".
Patronné par le projet Espérance de Lyon, ce projet regroupe des volontaires français et suisses et vise à mettre en route une action sanitaire et d'éducation de base dans une région qui en est totalement dépourvue; et à former du personnel soignant qui sera diplômé d'Etat au terme de sa formation dans le projet soutenu par le gouvernement équatorien.

- Jean-Paul Robert, architecte, et son épouse Sylvie, née Duckert, pharmacienne, ont quitté les Chevalleyres, St-Légier, (Vaud), le 17 janvier 77 à destination de la Mission catholique, BP 67, Ruyigi Burundi. Ils sont chargés de :
  - la formation d'entrepreneurs du Burundi à travers diverses constructions dans le diocèse;
  - la formation d'aides en pharmacie à l'hôpital de Ruyigi, d'animatrices de santé pour les collines des environs.





- Soeur Laetitia Wermeille, de Saignelégier, après sa formation en France, a rejoint la Mission catholique, Madritsara, Madagascar, où elle avait été affectée comme volontaire de Frères sans frontières de 65 à 70, en qualité de laïque. Bons voeux!

- André Rossier, animateur FSF à Fribourg (et sa famille), ont enterré un père très aimé, M. Joseph Rossier, forestier à Bovens, le 16 décembre 76.

- Vingt-six candidats ont suivi le stage de préparation entre Noël et Nouvel-An au Bouveret, dans le Collège des Missions, mis fraternellement à disposition par les Spiritains. Stage d'un contenu très riche, grâce à la présence d'animateurs tels que MM. Cléophas Kamitatu et Bernard Coutrot (jeu économique) et le Père François Nicolas de Paris (Foi et développement). Un stage semblable sera organisé encore pour d'autres candidats durant la semaine après Pâques, soit du 11 au 17 avril.

- Paul effectue en ce moment un voyage en Afrique. Il commence par rencontrer les volontaires et les employeurs du Rwanda et du Burundi, avant de passer au Cameroun et au Tchad.

- Un week-end de formation des animateurs de centres régionaux de Frères sans frontières est prévu les 26 et 27 février 77 à Fribourg: "Comment sommes-nous concernés par l'annonce de l'Evangile aux hommes de notre temps ?"

- Annette Guillaume, 72 rue de l'Eglise, 1680 Romont, et Giancarlo Roversi ont célébré leur mariage à Londres le 29 décembre dernier.

Aperçu du conseil international d'EIRENE à Bevaix, les 19, 20, 21 novembre 76.

L'atmosphère de cette session a été particulièrement amicale et ouverte. Chaque participant a apporté sa contribution et ainsi des décisions concrètes et réalisables ont été prises... et le pain n'a pas manqué sur la planche !

Nouveaux statuts

Après avoir figuré à l'ordre du jour de plusieurs sessions, la révision des statuts a pu être menée à chef. Il en ressort une meilleure division du travail au sein d'EIRENE. Le conseil est le législatif qui discute et fixe les grandes lignes des projets et du travail. Il se dote d'un bureau qui traite les affaires courantes entre deux sessions. Des commissions sont instituées pour dialoguer et conseiller les projets de manière directe et en liaison avec le secrétariat international et le conseil auquel elles rendront compte :

1) commission Cameroun - Niger - Tchad (Hollande RFA ouest)
2) commission Maroc (France - Suisse - RFA sud)
3) commission Europe (RFA neuwied)

Projets

- Cameroun : les efforts de l'opération Boum et de G. Katz pour trouver des collaborateurs camerounais ont été fructueux. Gerhard Katz, après le retour prématuré d'un couple de volontaires belges, reste le seul collaborateur européen et son mandat a été de ce fait prolongé. L'envoi d'un volontaire, artisan polyvalent est devenu des plus urgents. (voir appel dans ce numéro)

- Niger : une convention avec le gouvernement du Niger a été ratifiée par le conseil qui a également approuvé la cogestion de l'équipe et des partenaires locaux pour le projet. D'autre part, l'évaluation pour étendre le projet à une vallée voisine doit être poursuivie activement.

- Tchad : le projet de la collaboration d'EIRENE à une coopérative de tissage à Mbaroua, animée par des femmes, a été accepté. Nous cherchons donc un couple de volontaires versés dans la comptabilité.

- Maroc : le projet de la ferme-école d'Azrou sera renouvelé et developpé à condition que notre partenaire local (AMAAF) constitue une équipe de supervision du projet, qu'il assure une participation financière pour 6 ans et qu'il fasse reconnaître officiellement la formation prodiguée à Azrou.
La marocanisation rencontre toujours de grandes difficultés. Le plan original qui prévoyait une indépendance des projets pour 1978 ne pourra pas être respecté. Le conseil a délégué Rein Kylstra (branche hollandaise) et Paul Gentner (secrétaire général) pour discuter avec l'Entraide nationale des modalités de notre collaboration qui dépendra désormais des progrès de la marocanisation.
Signalons encore la nomination de Jürg Schertenleib au poste de directeur des projets du Maroc pour succéder à Jean-Pierre Feuillie dont le mandat expire cet été.

- Europe :
Espagne : un candidat suisse est en préparation pour travailler avec un groupe d'objecteurs de conscience de Barcelone. Sicile : un volontaire partira cette année pour collaborer avec Danilo Dolci. France : le projet de l'"arche" a été confirmé comme lieu où EIRENE pourra envoyer des volontaires. Irlande du Nord : BSC cherche d'urgence une secrétaire pour le conseil irlandais des Eglises à Belfast. EIRENE cherche ce volontaire.

EIRENE - Secrétariat international : le centre d'EIRENE s'est déplacé dans une maison plus grande qui s'adapte mieux à l'accueil et à la vie communautaire.
ADRESSE : Engerserstr. 74 b D 5450 NEUWIED / Rhein RFA

Vivre le temps de Vendredi Saint et de Pâques dans l'approche et l'étude d'un texte de la Passion. A partir de moyens d'expression pouvant permettre une démarche personnelle, favoriser une découverte de la signification du message biblique au niveau du texte et de notre réalité.
Trouver les formes de célébration en relation avec ce qui sera vécu.
Cette session est organisée par GVOM, FSF et EIRENE.

Date :	du jeudi 7 avril (soir) au lundi 11 avril
Lieu :	à déterminer
Prix :	célibataires frs 50.--; couples frs 60.--
Animation :	biblique : Masseo Caloz et Ulrich Ruegg de groupe : Paul Jubin et Gilbert Zbären

Des changements se sont opérés et s'opèrent encore outre-mer, aussi bien dans les Eglises que sur le plan politique. Comment nous situons-nous face à ces changements ? Quelle est notre tâche ?
Quel est le visage actuel de la mission ? Quel type de relation la communauté évangélique d'action apostolique (CEVAA) nous propose-t-elle avec les Eglises d'outre-mer ? En quoi consiste notre mission commune ?
Maintenant on ne parle plus seulement de développement outre-mer, mais aussi de maldéveloppement dans les pays riches. Certains affirment même que notre première contribution au développement consiste en un changement de mentalité chez nous.
Ces deux week-ends s'adressent à tous ceux qui aimeraient participer à une sensibilisation, aux pasteurs, aux catéchètes et aux responsables missionnaires paroissiens. Nous leur proposons deux week-ends pour : 1) amorcer l'étude de certains thèmes évoqués ci-dessus 2) pratiquer certaines démarches d'animation propres à faciliter l'approche de ces questions et à préciser notre tâche.

Date :	16-17 avril et 30 avril - 1er mai
Lieu :	Longirod (Vaud)
Prix :	frs 60.-- pour les deux week-ends
Animation :	une équipe du Département missionnaire

Cette session s'adresse aux candidats qui se préparent à travailler outre-mer; elle est aussi destinée à toute personne qui veut prendre le temps de faire le point sur son engagement dans le monde d'aujourd'hui.
Les participants aborderont plus en profondeur les questions concernant leurs relations avec les autres, ici et outre-mer, la rencontre d'autres cultures, le message biblique, leur foi, le travail missionnaire, le développement en général et leur propre développement. Les éléments proposés ainsi que la vie de groupe doivent permettre une démarche personnelle.
Le contenu et le programme de la session seront précisés avec les participants.

Date :	23 mai - 25 juin 77
Prix :	célibataires frs 15.-- /jour; couples frs 25.-- /jour
Animation :	Gilbert Zbären, animateur et Georges Andrié, pasteur

* *

Dans le prochain numéro, Gilbert Zbären vous parlera de son récent voyage outre-mer

appels...

Les organismes d'envoi de volontaires "Frères sans Frontières" et "Interteam" cherchent un (ou une)

COORDONNATEUR (TRICE)
====================

de leurs volontaires actuellement au Cameroun et au Tchad

Tâches : - contacts avec employeurs, volontaires, autorités
- évaluation des postes à pourvoir et des projets
Le cahier des charges est à disposition du candidat éventuel.
Le siège du coordinnateur est prévu au Nord Cameroun.

Exigences : - bilingue (français-allemand et connaissance de l'anglais)
-expérience du Tiers-Monde
- intérêt pour les problèmes de la mission et du développement
- aptitude relationnelle, débrouillardise
- confession catholique
- permis de conduire
- préférence serait donnée à un célibataire
- entrée en fonction : 1er juin 77
- 1er engagement : deux ans

Les offres d'emploi sont à adresser à : Frères sans Frontières
Grand'rue 34 - 1700 Fribourg

EIRENE CHERCHE :

UN ARTISAN POLYVALENT
=====================

ayant si possible une expérience du travail en Afrique pour un poste au Cameroun dans un projet de réhabilitation rurale.
Engagement le plus rapidement possible.

Renseignements : EIRENE
BP 12 - 2013 Colombier
038 / 41 35 94

urgents

Le 5 décembre, Frère Roger, Prieur de Taizé, de retour d'un voyage aux Indes et au Bangladsh, publiait la "DEUXIEME LETTRE AU PEUPLE DE DIEU" du concile des jeunes.

Calcutta - Chittagong, le 1er décembre 1976

En Asie, nous avons été confirmés dans la certitude que les blessures qui déchirent l'humanité peuvent être guéries. Nous voudrions d'emblée transmettre cette conviction à ceux qui croient avoir épuisé en vain tous les moyens dans leur engagement pour rendre le monde plus humain.

Nous sommes venus ici portant en nous la présence de tant de femmes et d'hommes qui éprouvent essoufflement et impuissance. Les uns se laissent couler dans le découragement ou dans la résignation, les autres dans la violence des désespérés.

Nous repartons après avoir découvert, au coeurs de profondes détresses, la vitalité surprenante d'un peuple et avoir rencontré des témoins d'un autre avenir pour tous.

Pour contribuer à cet avenir, le peuple de Dieu a une possibilité qui lui est spécifique : répandu sur toute la Terre, il peut construire dans la famille humaine une parabole de partage. Cette parabole contiendra assez de force pour se propager jusqu'à ébranler les structures les plus immobiles et créer une communion dans la famille humaine.

Pour entraîner le peuple de Dieu dans ce radicalisme de l'Evangile, toi qui lis cette lettre, jeune ou aîné, ne tarde pas à faire de ta propre vie une parabole de partage, en accomplissant les actes concrets, quoi qu'il t'en coûte.

Sur cette voie, en Asie, tant de pauvres en particulier te devancent.

Réaliser avec d'autres la parabole du partage concerne d'abord les biens matériels. Elle commence par une transformation de ta manière de vivre.

Au quatrième siècle déjà, un évêque de Milan, Ambroise, était préoccupé à l'extrême de voir certains chrétiens accumuler des biens. Il leur écrivait : "C'est en commun et pour tous que la terre fut créée. La nature ne connaît pas de riches, elle n'engendre que des pauvres. Ce n'est pas de ton bien que tu donnes au pauvre, c'est une parcelle du sien que tu lui restitues, car c'est un bien commun, donné à l'usage de tous que tu usurpes seul."

Pour transformer ta vie, personne ne te demandes de tomber dans l'austérité puritaine, sans beauté et sans joie.

Partage tout ce que tu as, tu y trouveras une liberté.

Résiste à la consommation : multiplier les achats devient un engrenage. L'accumulation de réserves, pour toi-même ou pour tes enfants, est le début de l'injustice.

Le partage suppose une relation d'égal à égal qui ne crée jamais de dépendance. Cela est vrai entre les individus comme entre les Etats.

Il n'est pas possible de changer de niveau de vie en un jour. C'est pourquoi nous demandons instamment aux familles, aux communautés chrétiennes, aux responsables d'Eglises, d'établir un plan de sept ans qui leur permette d'abandonner, par étapes successives, tout ce qui n'est pas absolument indispensable, en commençant par les dépenses de prestige. Et, à cet égard, comment passer sous

silence le scandale des dépenses de prestige que font les Etats !

L'un des objectifs du concile des jeunes sera désormais de contribuer à la préparation de ces plans septennaux, diversifiés selon les circonstances et les pays. Pour les élaborer dans un dialogue avec beaucoup d'autres, des jeunes iront dès à présent deux à deux visiter familles et communautés. Quant aux jeunes qui seront chargés des visites aux responsables d'Eglises, ils auront d'abord un temps de préparation, en suite de quoi ils recevront une mission précise soit depuis Taizé, soit depuis Calcutta.

Le partage va t'entraîner aussi à modifier ta propre habitation.

Fais de ta demeure un lieu d'accueil permanent, une maison de paix et de pardon.

Simplifie ton habitation mais n'exige pas pour autant la même démarche de personnes âgées dont le logement est rempli de souvenirs... Dans le grand âge, surgissent des intuitions en Dieu qui portent les plus jeunes en avant.

Tu as des voisins de pallier, des voisins de quartier. Prends le temps de créer des liens avec eux. Tu rencontreras de grandes solitudes. Tu constateras aussi que la frontière d'injustice ne passe pas seulement entre continents mais à quelques centaines de mètres de chez toi.

Invite à ta table. L'esprit de fête y éclatera plus dans la simplicité que dans l'abondance des nourritures.

Comme un geste concret de solidarité, certains n'hésiteront pas à changer de logeme-nt et de quartier pour aller habiter au milieu des oubliés de la société, vieillards, étrangers, émigrés... Souviens-toi que dans chaque grande ville du monde, en plus ou en moins, des zones de pauvreté coexistent avec des zones qui regorgent de richesses !

La parabole du partage s'applique encore au travail.

Engage toutes tes forces pour obtenir pour tous une égalisation des salaires et aussi des conditions de travail dignes de la personne humaine.

Quand la carrière, la compétition, la recherche d'un haut salaire, les exigences de la consommation sont ta raison d'être dans le travail, tu es tout proche d'exploiter les autres ou d'être toi-même exploité.

Travaille pour gagner le nécessaire, jamais pour accumuler.

Le partage s'étend à toute la famille humaine. Un combat commun pour une répartition des biens de la terre est indispensable. Une redistribution des richesses ne nécessite pas seulement que les pays industrialisés donnent leur superflu. Les structures qui soutiennent l'injustice internationales doivent être changées à tout prix. C'est le besoin réel de tous les hommes, jusqu'au dernier des derniers, qui est la référence, et non pas la satisfaction des besoins de l'homme occidentalisé.

Il n'y a qu'une seule famille humaine. Aucun peuple, personne n'en est exclu. Comment tolérer alors que des membres de la famille humaine soient victimes du racisme, enfermés dans des prisons politiques, soumis à toutes les violences. L'ignoble torture sévit aujourd'hui dans plus de quatre-vingt-dix pays.En ces temps, les libertés humaines se resserrent et même disparaissent entièrement.

Pour guérir tant de blessures de la famille humaine, nous sommes toujours appelés à travailler sur plusieurs plans à la fois. Accepte que, pour poursuivre le même but, d'autres choisissent un chemin différent du tien. Les uns, avec une ardente ténacité, s'attachent à un changement des structures de la société dans un combat politique à longue échéance. D'autres s'engagent dans une action immédiate et directe de solidarité avec les victimes de la société.

Où puiser les énergies d'amour pour oser prendre tant de risques jusqu'à ton dernier souffle ?

Celui qui ne connaît pas l'amour humain ou n'en apporte pas peut-il comprendre la lutte pour l'homme et une vie de communion en Dieu?

La prière est pour toi une source pour aimer. L'image de Dieu en l'hommes est brûlure d'un amour. Dans une infinie gratuité, abandonne-toi de corps et d'esprit. Chaque jour, sonde quelques paroles des Ecritures pour être placé face à un autre que toi-même, le Ressuscité. Laisse dans le silence naître en toi une parole vivante du Christ pour la mettre aussitôt en pratique.

Pour prier avec le peuple de Dieu, dispose l'église de ton quartier de manière accueillante, aussi familière que les églises orthodoxes qui ne sont jamais enfermées dans la rigidité des bancs et des chaises. Ailleurs, dès le XVIème siècle, la parole a peu à peu envahi les églises au point que la prière du peuple de Dieu risque d'être davantage démarche cérébrale que radieuse communion.

Au moment de quitter Calcutta et Chittagong, nous voudrions écrire en lettres de feu ce que nous avons découvert ces dernières années à travers le monde : à la complainte des peines de tant d'êtres humains se mêle aussi une autre mélodie, un chant d'espérance. Ce chant, nous l'avons clairement entendu en Asie. Cette mélodie, encore sourde et cachée, est le chant d'une communion promise à toute la famille humaine : et c'est là que le peuple de Dieu va avoir une place irremplaçable.

Quand le peuple de Dieu cherche à être présent dans les situations du monde contemporain, rien d'étonnant qu'il soit lui aussi secoué, ébranlé par des crises successives. Pourtant des recommencements et des éveils sont partout perceptibles dans le corps du Christ, son Eglise. Et toi aussi, tu es partie prenante de son devenir.

Si l'Eglise abandonne tout ce qui ne lui est pas absolument essentiel, si elle ne s'attache qu'à être servante de communion et de partage dans l'humanité, alors elle participera à la guérison des blessures de la famille humaine. Elle fera vaciller les structures d'injustice, elle pourra renverser les vagues de pessimisme et nous arracher à l'actuelle crise de confiance en l'homme.

A travers la parabole du partage, l'Eglise sera, dans la famille humaine disloquée, une semence qui engendrera un devenir collectif tout autre. Elle sera porteuse d'une espérance qui n'a pas de fin.

~ ~ ~



INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Centre Offset SA, Lausanne

J.A. 1000 LAUSANNE 9